

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/08/2017

Dossier complet le :

02/08/2017

N° d'enregistrement :

2017-5224

1. Intitulé du projet

Régularisation administrative d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). L'installation fonctionne depuis de nombreuses années (1963 et 1987 sur le site même). Il est nécessaire aujourd'hui que l'entreprise ETS RIEUX obtienne un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation pour ses activités (vidange et curage de fosses et cuves, livraison de fioul).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ETABLISSEMENTS RIEUX

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RIEUX Claire

RCS / SIRET

| 3 | 8 | 3 | | 2 | 8 | 5 | | 6 | 5 | 7 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	L'installation est classée en autorisation au titre de la rubrique 2718.1 de la nomenclature des ICPE. Sa capacité de transit de boues (quantité de déchets susceptibles d'être présentes dans l'installation) issues des curages et vidanges que la société réalise (boues hydrocarbonées) est de plus de 20 tonnes.
a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	L'installation est aussi classée en déclaration au titre de la rubrique 1434 (installation de distribution de Fioul de 20 m3/h).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il n'y a pas de projet d'évolution de l'installation. Tout est déjà présent notamment les aires étanches et bacs de rétention. Il s'agit uniquement d'une régularisation administrative.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'obtenir un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pas de travaux prévus.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site continuera de fonctionner comme aujourd'hui à savoir :

- une rotation de camions de vidanges et curages de cuves et fosses, qui viennent stocker les résidus collectés avant que ceux-ci ne soient repris et envoyés dans un centre de traitement approprié.
- une rotation de camions de livraison de fioul domestique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure d'autorisation ICPE uniquement comme énoncé précédemment.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parcelles cadastrales	BP 37 / BP 62 / BP 100
Superficie du terrain	3 742 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

4 rue de la Poste
ZAC de Rigoulet
47550 Boé

Coordonnées géographiques¹

Long. 06°31'31"6 Lat. 44°17'95"15

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les ZNIEFFs les plus proches sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF type1 « Frayères a esturgeons de la Garonne » : 1,35 km à l'Ouest du site - ZNIEFF type1 « Frayère d'alose d'Agen » : 1,75 km au Nord-Ouest du site <p>Elles sont sans relation avec les terrains du site.</p>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, l'arrêté de protection de biotope le plus proche est situé à 1,35 km à l'Ouest du site : FR3800353 - Garonne et section du Lot
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas en bordure ou à proximité d'une voie routière représentant un trafic moyen journalier annuel de l'ordre de 16 400 véhicules jour.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La révision des P.P.R.I. de l'Agenais a été prescrite par arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2014. Les projets ont été transmis pour avis aux collectivités et autres organismes. Une enquête publique sera organisée au quatrième trimestre 2017. L'approbation des PPRI est envisagée début 2018. Le projet de zonage classe les terrains en aléa faible (bleu) à faible et moyen (rouge clair). Le fonctionnement normal des installations y est autorisé en facilitant les aménagements visant la réduction de la vulnérabilité.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à 1,35 km à l'Ouest du site : il s'agit du SIC « La Garonne », hors zone d'influence potentielle par rapport au projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un puits est présent sur le site. L'eau y est pompée de la nappe alluviale de la Garonne. La pompe débite 40 m ³ /h environ. L'eau est utilisée pour l'activité en remplissage des camions hydrocureurs. L'eau est aussi utilisée pour l'entretien du site.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura pas d'évolution par rapport à la situation actuelle.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas de travaux de prévus.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas de travaux de prévus.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune destruction de bâtiment n'est prévu. Le site est implanté en plein cœur d'une ZAC. Aucune Trame Verte et Bleue n'est présente localement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone Inondable aléa faible à moyen.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Ces risques sont connus par les services de l'inspection de la DREAL. Ces risques sont maîtrisés par la mise en place de cuves de rétention d'aires étanches permettant d'éviter tout rejet d'eau polluée dans le milieu naturel (Cf. Photos en Annexes).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité génère la rotation de camions pour réaliser les opérations de : - débouchage de canalisations ; - vidange de cuves et de fosses ; - livraison de fioul domestique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit est généré uniquement par la rotation des camions.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les boues stockées peuvent être à l'origine de dégagement d'odeur. Néanmoins les boues les plus odorantes sont stockées dans des cuves couvertes permettant d'éviter le dégagement d'odeur.</p> <p>Aucun habitation, restaurant, ou autre activité sensible n'est située à proximité des Etablissements RIEUX.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets d'eaux pluviales sont tous collectés sur le site grâce à l'aire bituminée. Ils sont envoyés vers un séparateur hydrocarbures de 7 m3 avant d'être rejetés dans le réseau d'eau pluvial qui passe en limite de site au niveau de la voie publique.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls effluents sont ceux issus des bâtiments administratifs. Ils sont rejetés vers le réseau d'assainissement collectif pour être envoyés vers une station d'épuration.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité en elle-même ne génère pas de déchets dangereux. Il s'agit uniquement d'une opération de transit qui comprend les étapes suivantes : Collecte de déchets dangereux (boues) > Stockage sur site > Reprise pour envoi vers la filière de traitement adaptée</p> <p>Les déchets produits sont issus du fonctionnement des engins, de l'entretien du site, et du fonctionnement administratif de l'installation.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le parking est doté d'un réseau de collecte des eaux pluviales (toitures et voiries). Le rejet est réalisé dans le réseau de collecte des eaux pluviales via un séparateur hydrocarbures de 7 m³ présent sur le site (voir plan de description des installations).

Les déchets dangereux (boues hydrocarburées) sont stockés dans des bennes étanches couvertes, placées dans des cuves de rétention.

Une fosse de décantation de 5 m³ permet de traiter les eaux pluviales de la cuvette de rétention de la benne réceptionnant le curage des camions de vidange.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site d'implantation ne présente pas d'enjeu dans la mesure où il est situé dans une zone urbaine, totalement déconnectée de toute continuité écologique, sur un site existant qui ne nécessitera pas d'autres aménagements que ceux qui ont déjà été effectués pour éviter tout rejet d'eau pollué vers l'extérieur du site.

L'ensemble de ces éléments permettent de conclure qu'il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une analyse environnementale concernant ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 - CERFA MO Annexe 2 - Plan de situation Annexe 3 - Plan cadastral Annexe 4 - Plan des abords Annexe 5 - Reportage photographique de l'installation Annexe 6 - Description de l'installation

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Boé**

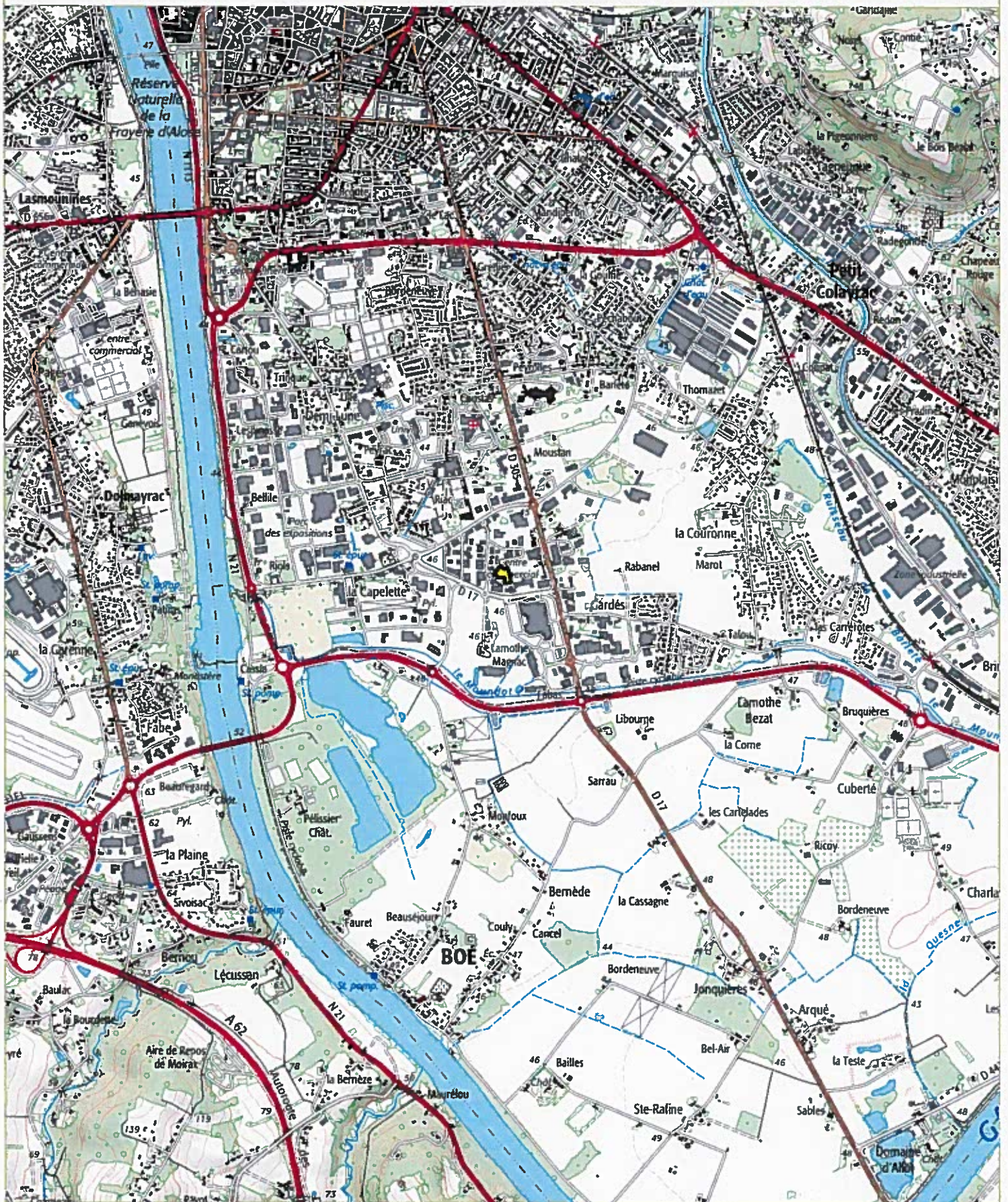
le, **31 juillet 2017**

Signature

RIEUX *Clém*

nature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Plan de situation



Légende

 Emprise du site

L'Artifex
L'Artifex Construction

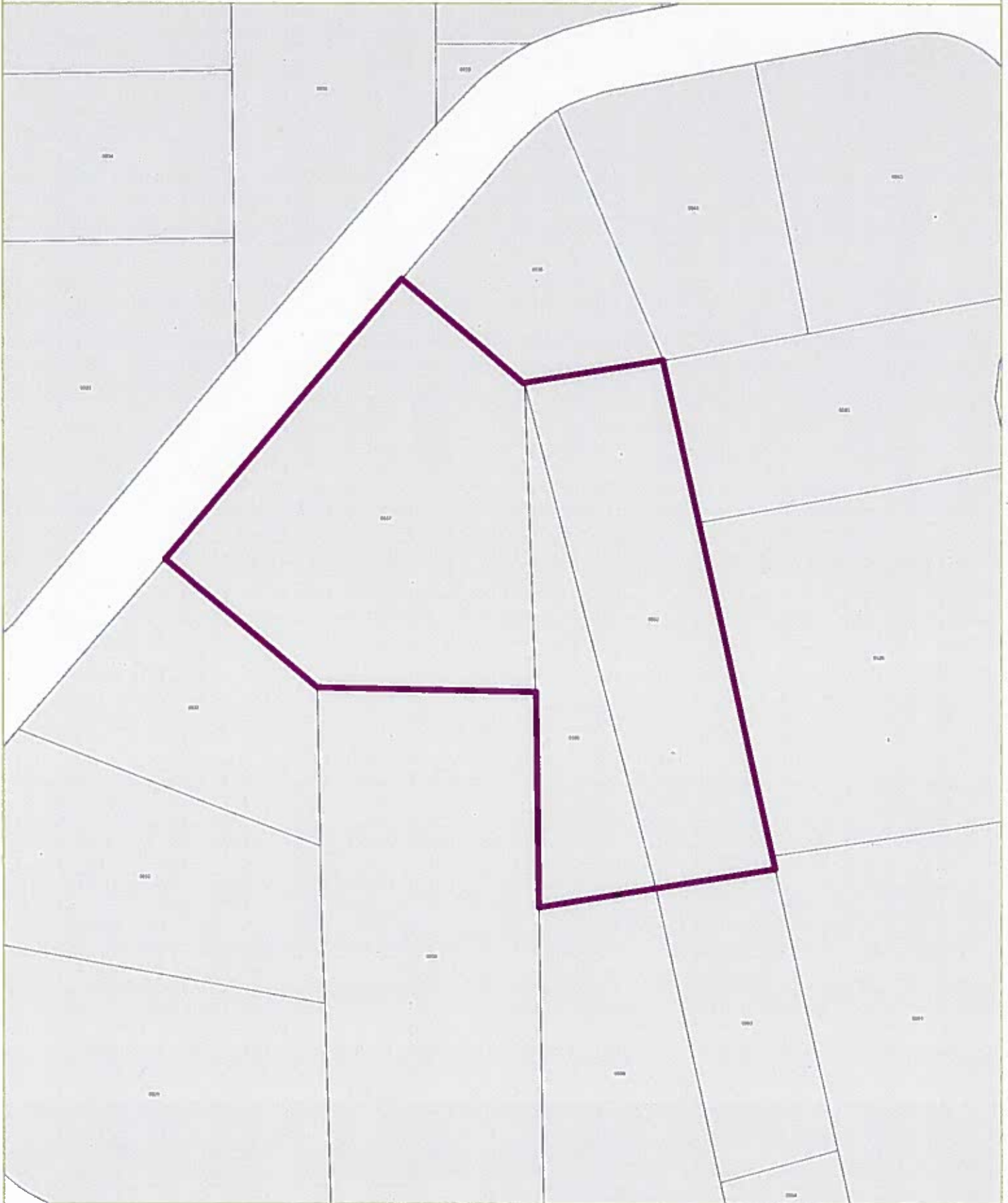
ETS RIEUX sarl
Boé (47)

0 500 m

Sources : IGN scan25



Plan cadastral



Légende

 Emprise du site



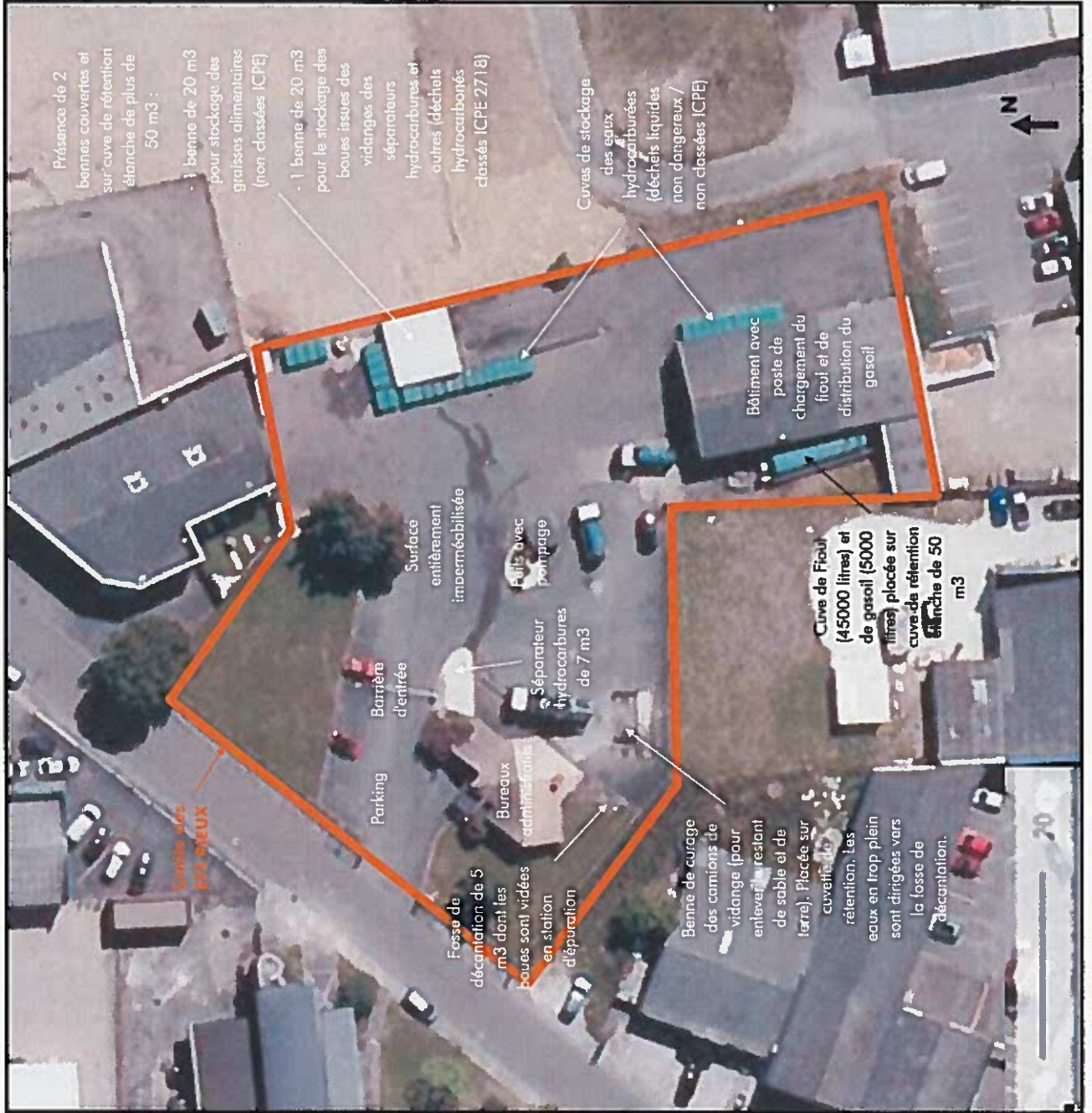
ETS RIEUX sarl
Boé (47)

0 10 m

Sources : GéoFoncier



Description de l'installation



Présence de 2 bennes couvertes et sur cuve de rétention étanche de plus de 50 m³ :

- 1 benne de 20 m³ pour stockage des graisses alimentaires (non classées (CPE))
- 1 benne de 20 m³ pour le stockage des boues issues des vidanges des séparateurs hydrocarbures et autres (déchets hydrocarbures classés (CPE 2718))

Cuves de stockage des eaux hydrocarbures (déchets liquides non dangereux / non classés (CPE))

Bâtiment avec poste de chargement du fioul et de distribution du gasoil

Surface entièrement imperméabilisée

Puits avec pompage

Séparateur hydrocarbures de 7 m³

Cuve de Fioul (45000 litres) et de gasoil (5000 litres) placée sur cuve de rétention étanche de 50 m³

Barrière d'entrée

Parking

Bureaux administratifs

Benne de curage des camions de vidange (pour enlever le résidu de sable et de terre). Placée sur cuve de rétention. Les eaux en trop plein sont dirigées vers la fosse de décaantation.

Fosse de décaantation de 5 m³ dont les boues sont vidées en station de dépurafion

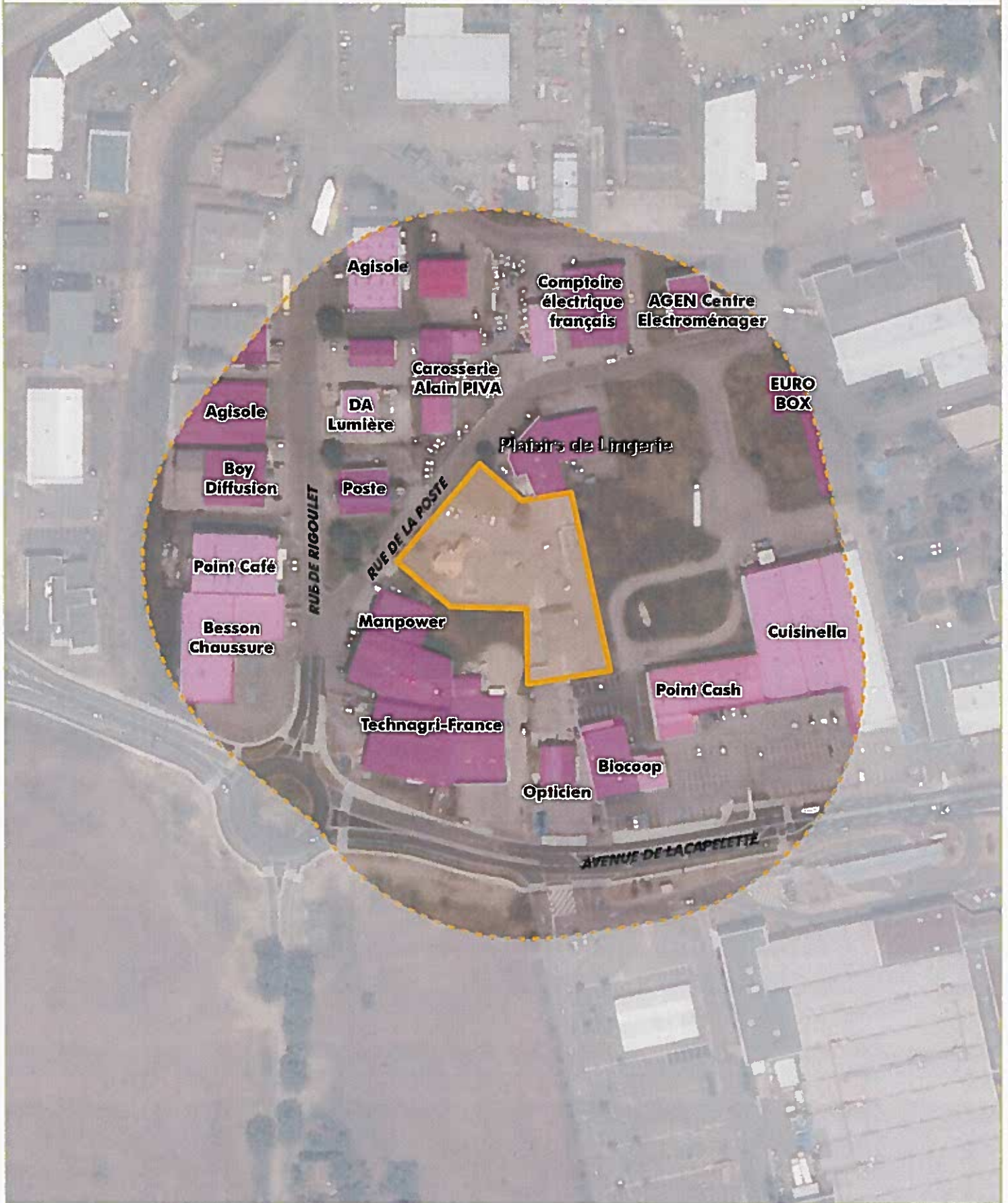
Site de ETS RIEUX






Reportage Photographique



Plan des abords



Légende

-  Emprise du site RIEUX
-  Rayon de 100 m
-  Bâtiments

